Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Conferenza delle direttrici e dei direttori di finanza delle città

Rapport annuel 2018

Rapport de gestion 2018

1. Organisation et évolution de la composition

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes CDFV a été créée en 2014 comme section de l'Union des villes suisses et s'est entretemps établie comme la voix des villes en matière de politique budgétaire et fiscale. Au long de ses quatre années d'existence, la CDFV a réussi à élargir sans cesse sa base de membres. Durant l'année sous revue, la ville d'Aarau a adhéré à la CDFV, devenant son 32e membre.

2. Comité

À l'issue de trois exercices complets, des élections générales de renouvellement du comité ont eu lieu une première fois à l'occasion de l'assemblée générale 2018. Les neuf membres du comité se sont tous portés candidats à un nouveau mandat et ont été réélus à l'unanimité. Daniel Leupi, le président, a été confirmé dans sa fonction par acclamation.

2. Principaux thèmes

Projet fiscal 17 / réforme de l'imposition et financement de l'AVS RFFA
En 2018, la réforme de l'imposition des entreprises a encore constitué le grand axe thématique des activités de la CDFV. Le 21 mars, le Conseil fédéral a adopté le message relatif au Projet fiscal 17 à l'intention du Parlement. Dans un communiqué de presse rédigé en commun avec l'Union des villes suisses, la CDFV a qualifié le message de «paquet global équilibré». Elle a demandé au Parlement de suivre dans les grandes lignes les propositions du Conseil fédéral, mais de formuler de manière plus contraignante ce que l'on appelle la clause communale afin de garantir une répartition équitable des charges. La CDFV et l'Union des villes suisses ont conjointement défendu la position des villes, y compris lors des auditions des commissions. Les décisions du Conseil des États sur le paquet fiscal AVS ont dans un premier temps été source de grande déception pour la CDFV, car elles se traduisaient par des pertes fiscales plus élevées pour les villes et les communes par rapport au projet du Conseil fédéral. Au Conseil national, bien que la majorité ait repris le projet du Conseil des États, elle a approuvé contre toute attente une formulation plus stricte de la clause communale. Cette décision, qui a aussi été suivie par le Conseil des États, peut être qualifiée de grande victoire pour les villes et les communes, car elle débouche sur un renforcement essentiel de la position des communes dans les négociations avec les cantons sur la mise en œuvre de la réforme par les cantons. Dans le cadre d'une appréciation générale, le comité de la CDFV est arrivé à la conclusion de soutenir désormais la réforme fiscale et le financement de l'AVS RFFA, comme s'intitule désormais officiellement le projet fiscal. La RFFA ne tient certes pas compte de toutes les revendications de la CDFV, mais par rapport à la RIE III, les villes ont obtenu plusieurs améliorations de poids.

Soutien du projet «Benchmarking»
La CDFV a renoncé en 2018 à lancer sa propre étude, mais a décidé de soutenir un projet de recherche de l'Université de Berne dans le domaine des finances municipales. L'objectif de cette étude consiste à mettre au point un cockpit de pilotage financier avec des données de benchmarking. Celui-ci a pour mission d'identifier les potentiels dans les différents domaines de l'éventail des prestations des villes, tant au niveau des coûts que pour ce qui est des recettes. Au total, 29 villes et communes, dont 19 membres de la CDFV, participent à l'étude. Le projet de recherche sera également soutenu par une contribution d'Innosuisse d'un montant de 140 000 francs. Le rapport final sera en principe disponible fin 2019.

Consultation sur le rapport sur l'évaluation de l'efficacité de la péréquation financière
Le Conseil fédéral a organisé en 2018 une consultation sur le troisième rapport sur l'évaluation de l'efficacité de la péréquation financière entre la Confédération et les cantons. Dans leur prise de position, la CDFV et l'Union des villes suisses se sont dites très surprises du fait que l'échelon communal n'ait à nouveau pas été intégré dans l'élaboration du rapport et ont demandé pour les travaux à venir une représentation des villes et communes dans les organes correspondants. La CDFV et l'Union des villes suisses ont du reste soutenu le changement de système proposé par la Conférence des gouvernements cantonaux CdC en matière de péréquation financière, d'autant que les fonds fédéraux libérés offrent la chance de corriger les inégalités de compensation géotopographique et socio-démographique des charges – une revendication ancienne des villes.

Conseiller d'État Benedikt Würth, président CdC

3. Évènements et contacts

Assemblée générale
La troisième assemblée générale de la CDFV s'est tenue le 8 juin. Elle s'est déroulée au Berner Generationenhaus. Après la partie statutaire, le président de la CdC et conseiller d'État de Saint-Gall Benedikt Würth a donné un aperçu des relations entre Confédération et cantons en matière de politique budgétaire dans la «triade du Projet fiscal 17, de la péréquation financière et du ré-examen des tâches», et a débattu avec les directrices et directeurs des finances des villes présents des défis à venir tels que les répercussions financières de la mutation démographique ou les relations avec l'Union européenne. Les échanges ouverts avec le représentant suprême du canton ont été très appréciés.

Colloque «L'évolution démographique, un défi pour les finances communales»
Le colloque de la CDFV, qui a eu lieu le 7 septembre au restaurant Schmiedstube, a été consacré au sujet de la croissance des villes et communes et de ses conséquences sur les finances communales. Lukas Beck, directeur du département Planification urbaine et régionale chez EBP, a commencé par exposer dans quelles conditions les villes peuvent réussir leur croissance sur le plan financier. Des exemples pratiques de Zoug, Bienne et Münsingen ont suivi. Le directeur de la construction de la Ville de Zoug, André Wicki, a montré comment Zoug répondait au phénomène de la croissance démographique par la densification et par l'aménagement de l'infrastructure. Silvia Steidle, directrice des finances de la Ville de Bienne, a exposé la politique foncière de sa ville, tandis que le maire de Münsingen, Beat Moser, a concentré son intervention sur la planification des locaux scolaires. Le colloque a suscité un très vif intérêt. Au total, près de 50 personnes y ont participé, dont de nombreux représentants et représentantes de villes non membres de la CDFV.

Échanges techniques avec la présidence de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances CDF
Le 23 novembre s'est tenue pour la troisième fois une rencontre entre les présidences de la CDFV et de la CDF. Cette fois-ci, les échanges ont – ce qui n'est guère surprenant – principalement porté sur la RFFA, sachant que les deux conférences étaient largement d'accord dans leur appréciation du projet. Par ailleurs, ces échanges ont abordé l'approfondissement de la coopération.

Organes

Le Président

Daniel Leupi	Conseiller municipal de Zurich

Vice-présidentes

Florence Germond	Conseillère municipale de Lausanne
Silvia Steidle	Conseillère communale de Bienne

Comité

Michael Aebersold	Conseiller communal de Berne
Yvonne Beutler	Conseillère municipale de Winterthour
Franziska Bitzi Staub	Conseillère municipale de Lucerne
Fabio Bongiovanni	Conseiller communal de Neuchâtel
Karl Kobelt	Conseiller municipal de Zoug
Sandrine Salerno	Conseillère administrative de Genève
Martin Tschirren	Directeur suppléant de l'Union des villes suisses (assesseur)

Secrétariat

Karin Christen	Directrice de la CDFV
Susanne Gasser	Responsable des finances et des ressources humaines de l'Union des villes suisses
Maja Münstermann	Administration de l'Union des villes suisses

Compte 2017, Compte et Budget 2018, Budget 2019

	Compte 2017 CHF	Compte 2018 CHF	Budget 2018 CHF	Budget 2019 CHF
RECETTES				
Cotisations des membres	114 000.00	122 000.00	119 000.00	122 000.00
Recettes des colloques et conférences	810.00	1710.00	1 000.00	1 000.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES	**114 810.00**	**123 710.00**	**120 000.00**	**123 000.00**
DÉPENSES				
Assemblée générale	2 459.00	1 251.00	3 000.00	3 000.00
Médias	1 505.70	581.60	2 000.00	2 000.00
Colloque / conférence	6 423.70	5 070.75	8 000.00	7 000.00
Projets	46 205.55	20 000.00	25 000.00	40 000.00
Frais administratives	0.00	0.00	1 000.00	1 000.00
Traductions	7 511.15	6 527.70	8 000.00	8 000.00
Internet	736.55	452.35	700.00	700.00
Groupes de travail, comm.	150.00	431.80	2 000.00	2 000.00
Rapport de gestion	874.80	678.50	1 000.00	1 000.00
Révision	756.00	653.90	1 000.00	1 000.00
Frais Banque/Poste	60.00	120.00	100.00	100.00
Secrétariat général	54 250.00	54 250.00	54 250.00	54 250.00
TOTAL DES DÉPENSES	**120 932.45**	**90 017.60**	**106 050.00**	**120 050.00**
Benefice (+) / Déficit (-)	**– 6 122.45**	**33 692.40**	**13 950.00**	**2 950.00**

Bilan au 31.12.2018

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
ACTIFS		
FONDS DE ROULEMENT		
Liquidités		
PostFinance	123 096.15	13 964.35
	123 096.15	**13 964.35**
Créances sur livraisons / prestations		
Créances sur livraisons / prestations	90.00	0.00
	90.00	**0.00**
Autres créances à court terme		
Compte courant UVS Berne	0.00	0.00
	0.00	**0.00**
Total du fonds de roulement	**123 186.15**	**13 964.35**
SOMME DU BILAN	**123 186.15**	**13 964.35**
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes		
sur livraisons / prestations	77 829.25	2 318.65
	77 829.25	**2 318.65**
Autres dettes à court terme		
Compte courant UVS Berne	118.80	0.00
	118.80	**0.00**
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	900.00	1 000.00
	900.00	**1 000.00**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	**78 848.05**	**3 318.65**
CAPITAUX PROPRES		
Patrimoine au 01.01.	10 645.70	16 768.15
Bénéfice annuel	33 692.40	−6 122.45
PATRIMOINE AU 31.12.	**44 338.10**	**10 645.70**
SOMME DU BILAN	**123 186.15**	**13 964.35**

Rapport de l'organe de révision

BLASER
TREUHAND
BERN

Konferenz der städtischen
Finanzdirektorinnen und -direktoren
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 22. Februar 2019

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG

Urs Blaser
dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leitender Revisor
Revisionsexperte

Dr. Michael Blaser
dipl. Math. ETH
dipl. Wirtschaftsprüfer

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhänderverbandes
TREUHAND | SUISSE

Villes membres de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes

Aarau
Baden
Bâle
Berne
Bienne
Coire
Frauenfeld
Fribourg
Genève
Gossau SG
Granges
Horgen
Kloten
Lausanne
Liestal
Lucerne
Meyrin
Neuchâtel
Rapperswil-Jona
Regensdorf
Riehen
Schaffhouse
Schlieren
Soleure
Saint-Gall
Thoune
Vevey
Wallisellen
Wil SG
Winterthour
Zoug
Zurich

Editeur
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Téléphone +41 31 356 32 32, info@cdfv.ch, www.cdfv.ch

Photo
«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (sur mandat de l'UVS)

Layout
Atelier KE, Meiringen